

GONDOIRE

MARNE^{et} HEBDO

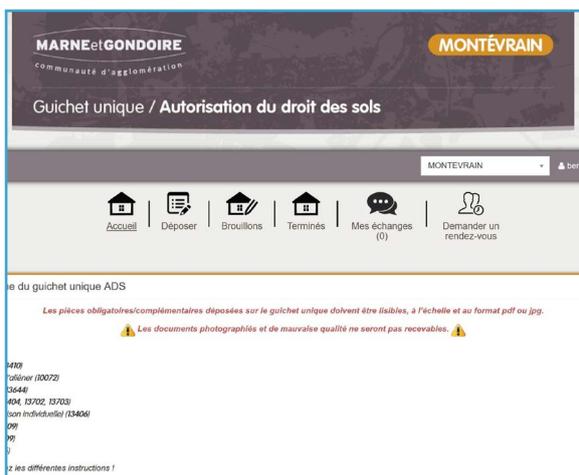
N°159
7 juin
2022



Il était impératif de reconstruire le centre de tri des emballages ménagers après l'incendie de 2019. Tout simplement car nous n'en n'avons pas sur notre territoire qui compte plus de 100 000 habitants, et dépendions auparavant d'un centre de tri vieillissant à Chelles, inadapté aux impératifs de la transition écologique.

Jean-Paul Michel

DANS CE NUMÉRO



Vos démarches d'urbanisme en ligne



Le centre de tri renaît de ses cendres

Trouver le bon emploi



90 stands et 2500 offres d'emploi attendent les visiteurs au salon de l'emploi de Bussy-Saint-Georges mercredi 8 juin de 10 h à 17 h. Une manifestation qui attire chaque année un large public en raison du large champ de besoins couverts : CDI, apprentissage, formations, alternance, jobs d'été, reconversion, emplois seniors. Afin de gagner en assurance et préparer des entretiens : direction le stand *Ayez confiance en vous* et les mini-conférences sur ce sujet. Besoin de conseils sur son CV et sa recherche d'emploi ? Rendez-vous au bar à CV.

Gymnase Maurice Herzog - entrée gratuite.
Manifestation organisée avec le soutien de Marne et Gondoire

Itinérances le long de la Marne

Les comités départementaux 93 et 94 et les offices de tourisme Marne et Gondoire et Paris - Vallée de la Marne s'associent pour organiser *La Grande aventure des bords de Marne* samedi 11 et dimanche 12 juin. Au programme des parcours, appelés «itinérances», à effectuer, selon son choix, à pied, à vélo ou en canoë-kayak.

Ceux du samedi ont lieu au départ de Marne et Gondoire :

- grand parcours de Chalifert à Champs-sur-Marne (17 km) ;
- petit parcours de Lagny-sur-Marne à Champs-sur-Marne (10 km).

Profitez d'étapes culturelles pour découvrir l'écluse de Chalifert et l'histoire des guinguettes, la biodiversité de la Marne, l'église de Pomponne, l'île de loisirs de Vaires-Torcy (site Jeux Olympiques Paris 2024), l'écluse de Vaires-sur-Marne et la réserve naturelle des îles de Chelles.

[Plus d'informations](#)

[Réserver sur la boutique de l'office de tourisme](#)



Vos démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1^{er} janvier, Marne et Gondoire met à disposition du public une plate-forme numérique pour effectuer les demandes d'autorisation d'urbanisme et y déposer l'ensemble des pièces à fournir. «Ce système est plus simple que de déposer une demande en mairie car celle-ci doit de toute façon scanner les documents pour nous les déposer ensuite sur notre logiciel partagé. Là, le demandeur fait tout de chez lui, même un dimanche soir s'il le souhaite. Dès le lundi matin, on a le dossier», explique le service urbanisme de Marne et Gondoire. Proposer cette procédure dématérialisée est désormais une obligation pour les collectivités, au titre de la démarche Action publique 2022, menée par l'Etat. Elles doivent néanmoins continuer d'accepter les dossiers papier.

Les demandes en ligne représentent pour l'instant à peu près 30 des 100 dossiers que les 5 agents instructeurs traitent en moyenne chaque mois. «La majorité des utilisateurs de la plate-forme numérique sont pour l'instant des professionnels. Pour un architecte, il est bien plus simple d'y déposer tous les plans et documents qu'il a déjà sur son ordinateur en PDF plutôt que de les imprimer pour aller ensuite déposer un énorme dossier en mairie. Mais des particuliers s'y mettent. Nous avons par exemple reçu hier une demande pour une véranda.» Autre avantage du numérique : la possibilité pour les deux parties de correspondre en ligne via une messagerie. «Nous pouvons ainsi demander des précisions ou des pièces complémentaires en laissant un message au pétitionnaire (le demandeur). Celui-ci n'a plus qu'à déposer la pièce-manquante dans son espace numérique.» Un espace où sont stockés



l'ensemble des dossiers déposés par l'utilisateur avec tout leur historique. Ce qui peut éviter de retourner tous les tiroirs chez soi pour retrouver un document.

Mais la chaîne digitale n'est pas encore complète : certains services publics qui doivent être consultés pour l'instruction des dossiers, comme par exemple les Bâtiments de France ou Enedis, ne sont pas encore totalement opérationnels.

La prochaine amélioration que prévoit la communauté d'agglomération est la signature en ligne de l'arrêté par les élus et la possibilité de se connecter avec un compte France Connect. Que voulez-vous, on est «démat'» ou on ne l'est pas !

urba.marneetgondoire.fr/guichet-unique

La communauté d'agglomération instruit les dossiers d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, autorisation préalable, certificat d'urbanisme opérationnel) pour le compte de 17 de ses communes membres : Bussy-Saint-Martin, Carnetin, Chalifert, Chanteloup-en-Brie, Collégien, Conches-sur-Gondoire, Dampmart, Ferrières-en-Brie, Guermantes, Gouvernes, Jablines, Jossigny, Lagny-sur-Marne, Lesches, Montévrain, Pomponne, Pontcarré.

Les communes de Bussy-Saint-Georges (instruction par l'Etat en tant qu'opération d'intérêt national), Saint-Thibault-des-Vignes et Thorigny-sur-Marne ne font pas partie de ce service commun.

Le centre de tri renaît de ses cendres

En mars 2017, le SIETREM mettait en service son propre centre de tri des emballages ménagers à Saint-Thibault, afin de ne plus dépendre de celui de Veolia à Chelles, obsolète et voué à la fermeture. Las, deux ans plus tard, le 11 juillet 2019, cet équipement nouvelle génération partait en fumée lors d'un gigantesque incendie. Les travaux de reconstruction ont commencé en septembre 2021. Les assurances prennent en charge le coût d'une reconstruction à l'identique, soit 14,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 950 000 euros versés par le syndicat pour équiper le centre d'un dispositif d'extinction d'incendie automatisé : en cas de départ de feu, des buses, alimentées par une réserve d'eau extérieure «douchent» automatiquement tout ou partie du bâtiment. Le premier centre était simplement équipé de classiques RIA : des robinets d'incendie avec tuyau à déployer soi-même. Enfin, une autre précaution a été prise : les papiers seront directement mis en balle. La hauteur des tas de magazines et journaux avait en effet compliqué le travail de pompiers lors de l'incendie.

1,2 millions d'euros ont également été investis pour améliorer la valorisation. Le nouveau centre comptera ainsi huit trieurs optiques contre sept dans son éphémère prédécesseur. «Ces machines trient les matériaux par densité grâce à des rayons infrarouges. Des buses de soufflage les éjectent ensuite dans les bacs correspondants», explique Lydie Vincent, directrice des services techniques du SIETREM. Cette technologie permet d'automatiser le tri de résines plastiques



telles que celles qui composent les films alimentaires, pots de yaourt et barquettes ; autant de déchets que le SIETREM inclut depuis 2019 dans ses consignes de tri. Les petits métaux, comme les opercules notamment, sont aussi acceptés. «Tous les emballages, alimentaires ou non, sont à jeter dans le bac jaune», explique Marion Gaillard, directrice de la communication du SIETREM. Tous les emballages mais rien que les emballages : si l'origine du sinistre de 2019, qui n'a fait aucune victime, n'a pu être établie, il est possible qu'il ait été causé par une batterie au lithium, un déchet recyclable certes, mais qui n'aurait pas dû être déposé dans un bac jaune.

6 mois après le début des travaux de reconstruction, la charpente et la toiture ont été montées, au-dessus des épais murs en béton sur lesquels on aperçoit par endroits quelques traces de suie, stigmates de l'incendie. La chaîne de traitement est également en bonne partie assemblée. Reliées par toute une série de tapis roulants, les machines y sont disposées sur plusieurs niveaux, jusqu'à plusieurs dizaines de mètres de hauteur. Car la parcelle de terrain, contiguë au centre d'incinération mais de surface modeste, impose de construire un centre compact. Parmi les équipements déjà installés figure l'imposant Trommel, une

ZOOM SUR

cribleuse géante, dérivée de celles utilisées dans les carrières pour trier pierres et gravats selon leur calibre. Le hall administratif, où fort heureusement le personnel était en pause au moment du sinistre, a été épargné par les flammes.

L'agencement des machines diffère légèrement de celui du premier centre afin, entre autres, d'améliorer le circuit de visite: «Le public scolaire, les habitants et les étudiants pourront voir de plus près les machines. Des écrans interactifs seront disposés tout au long du parcours», souligne Marion Gaillard, directrice de la communication du syndicat. Afin de dégager la place nécessaire, la cabine de tri a été placée non plus au centre de la chaîne de traitement mais sur le côté. C'est là que l'effectif composé de 40 agents, répartis

en poste de jour et poste de soir, y trieront les déchets ayant échappé aux machines, la seule opération qui reste manuelle.

Les premiers déchets sont attendus en septembre. Ils sont depuis août 2019 triés à Monthyon, un centre de tri qui avait fermé trois mois auparavant et qui a donc été remis en exploitation avec les agents du site de Saint-Thibault, le temps que le SIETREM reconstruise son centre. Trois ans après, ce sera donc chose faite. Une bonne nouvelle puisqu'avec sa capacité de traitement de 25 000 tonnes d'emballages par an provenant de plus de 30 communes (dont les 20 de Marne et Gondoire), ce centre doit permettre au SIETREM de participer à l'objectif national de 75 % des déchets plastiques recyclés.

BRIÈVEMENT

Pré-inscriptions au conservatoire

Les pré-inscriptions au conservatoire intercommunal pour l'année 2022 - 2023 ont commencé samedi 4 juin et se poursuivent jusqu'au dimanche 19 juin. Jusqu'à 23 heures et 59 minutes très exactement car le formulaire peut être complété en ligne !

Enfant, adolescent ou adulte, débutant ou expert, le conservatoire intercommunal propose des parcours de formation et des formules en fonction des âges et des envies de chacun.

À noter qu'à la musique, s'ajoute désormais l'enseignement des arts plastiques à Lagny (au 18, rue des Marattes). Alors, prenez l'art au conservatoire !

Les sites d'enseignement musical sont situés à Bussy-Saint-Georges, Chanteloup, Collégien, Lagny, Saint-Thibault, Thorigny et Dampmart.

[Préinscription en ligne](#)

Renseignements au 01 60 35 35 21 ou conservatoire@marneetgondoire.fr



Marne et Gondoire dans la poche



En partenariat avec l'École 89 - L'École Supérieure du Numérique, située à Ferrières-en-Brie, Marne et Gondoire a conçu une application qui vous permettra d'avoir à portée de main :

- l'agenda des évènements de l'intercommunalité ;
 - les infos pratiques ;
 - les contacts et adresses de vos mairies ;
 - les actualités et projets du territoire ;
 - la musique de la radio locale Crazy Radio.
- D'autres fonctionnalités développées par les étudiants de l'école 89 sont prévues.

Disponible sur Google Play et App Store.

GONDOIRE QUIZ

Dans quelle commune a été prise cette photo ?



- 1) Gouvernes
- 2) Jablines
- 3) Collégien
- 4) Montévrain
- 5) Bussy-Saint-Georges
- 6) Lognes

**Vous avez trouvé ?
Envoyez votre réponse à
hebdo@marneetgondoire.fr**

Réponse du dernier numéro :

Le premier marathon de Marne et Gondoire a eu lieu en 2005, traversant les 13 communes qui composaient alors la communauté d'agglomération.

Aucune réponse reçue cette semaine. Profitons-en pour féliciter les coureurs de l'édition 2022 qui avait lieu dimanche dernier, en particulier Manuel-André Destremon, arrivé premier en 2 heures et 47 minutes et Élodie Bonnin (que nous avons interviewée la semaine dernière) première féminine en 3 heures et 34 minutes.

